Commune de Jongny

Conseil communal

Extrait de décision du Conseil communal

Dans sa séance du 27 octobre 2026, le Conseil communal de Jongny a accepté à la majorité les conclusions du rapport de la commission et du préavis 16/2026 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2027, comme suit :

LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY

VU le préavis N° préavis 16/2026 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2027,

VU le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 selon le projet annexé au préavis,

2. de soumettre le formulaire officiel d'arrêté d'imposition annexé au préavis à l'approbation du Conseil d'État en vue de son entrée en vigueur le 1er janvier 2027.

L' a t t e s t e n t

Le Président

Grégory Mischler

CONSEIL COMMUNAL JONGNY

La Secrétaire

Laurence Negro-Chochard